

30 septembre 2014 10:15 - Affaires générales - Établissement de soins de santé

La nouvelle réforme de la santé et des services sociaux - Les associations de patients offrent un appui conditionnel au Ministre

MONTRÉAL, le 30 sept. 2014 /CNW Telbec/ - Les associations de défense des patients se disent prêtes à appuyer la nouvelle réforme du réseau de la santé et des services sociaux. Toutefois, elles suggèrent que des amendements y soient apportés afin que les patients puissent réellement influencer les orientations ainsi que les décisions, et que les personnes responsables d'implanter ces changements, à tous les niveaux, disposent de moyens et d'indicateurs précis pour rendre des comptes (imputabilité).

Se disant extrêmement préoccupés devant l'ampleur des changements annoncés, l'Alliance des patients pour la santé, le Conseil pour la protection des malades, la Coalition Priorité Cancer au Québec et son Comité patients et survivants, ainsi que le Regroupement québécois des maladies orphelines, veulent être consultés et proposent au ministre de la Santé et des Services sociaux, le D^r Gaétan Barrette, « la création d'un comité national composé de patients et de groupes qui les représentent ». Ce comité devrait relever directement du Ministre de manière à faire valoir, en haut lieu, les besoins et l'opinion des patients et de leurs proches. Les porte-parole des associations souhaitent rencontrer le ministre Barrette pour lui faire part des préoccupations des patients et l'inciter « à tout mettre en œuvre pour que les changements de structures annoncés ne contribuent pas à éloigner davantage les patients des centres de décision ».

Les associations de patients rappellent que depuis plus de 20 ans, notre système de santé a subi réforme par-dessus réforme et qu'il peine à les absorber. Il est temps que les intérêts des personnes malades et de leurs proches soient pris en considération au moins autant, sinon davantage, que les intérêts corporatistes. « Les changements à venir doivent viser à améliorer concrètement l'accès aux soins et aux services, à réduire les délais, à simplifier la vie des patients et de leurs proches, à favoriser une meilleure gestion des maladies chroniques et à renforcer l'action communautaire », affirment les porte-parole des associations.

Par ailleurs, les associations de patients espèrent que la nouvelle réforme permettra plus d'ouverture du système de santé aux nouvelles thérapies, notamment dans le domaine des soins de santé personnalisés ainsi que dans le traitement de maladies qui exercent des ravages dans notre société. Les associations suggèrent aussi que l'on examine plus soigneusement certaines problématiques ayant des impacts très importants sur les coûts et sur la santé des malades telles le surdiagnostic médical et la non adhésion aux traitements, par exemple.

Des exemples d'accès difficiles et d'inégalités

Selon une étude commandée par l'Alliance des patients pour la santé et réalisée par la firme Léger l'automne dernier, la moitié des patients ont déjà renoncé à des soins en raison des délais d'attente pour un rendez-vous avec un professionnel de la santé. L'accès à certains services diagnostics (ex. : l'échographie, les biopsies) est d'une lenteur désespérante. Les inégalités criantes dans l'offre de soins à domicile pénalisent les patients et surtaxent les proches aidants. Les transferts obligés de patients traités en radiothérapie vers des professionnels ou des établissements autres que ceux où ils recevaient des soins (des hôpitaux de Montréal vers ceux du 450) contreviennent au libre choix des patients.

SOURCE Coalition Priorité Cancer au Québec

Renseignements : Sources : Alliance des patients pour la santé, Conseil pour la protection des malades, Coalition Priorité Cancer au Québec / Comité des patients et survivants, Regroupement québécois des maladies orphelines; Information: Sylvie Piché, conseillère en communication, (514) 868-2009, poste 225 - Cell. : (514) 296-0694, spiche@coalitioncancer.com; Catherine Hamel, conseillère en communication, (514) 868-2009, poste 230 - Cell. : (514) 831-1393, chamel@alliancepatients.org

URL raccourcie <http://cnw.ca/ey7EX>

PROFIL DE L'ORGANISATION

Coalition Priorité Cancer au Québec

[/R E P R I S E -- Invitation aux médias - Les changements dans la san...](#)

[/R E P R I S E -- Invitation aux médias - Les changements dans la san...](#)

[Invitation aux médias - Les changements dans la santé : Les patients ...](#)

[Renseignements sur cette organisation](#)

Conseil pour la protection des malades

Alliance des patients pour la santé (APS)

Regroupement québécois des maladies orphelines

